

Guide d'utilisation PJWEB

Plateforme de dématérialisation des pièces justificatives pour les étudiants

Ce service vous permet de transmettre au format numérique, les pièces justificatives demandées lors de votre inscription administrative et de suivre l'avancement de leur traitement.

- 1) Accès à la plateforme à partir d'un lien URL
- 2) Connexion
- 3) Dépôt des pièces justificatives en ligne
 - a - Scanner ses pièces justificatives
 - b - Transmettre et régulariser ses pièces justificatives

1) Accès à la plateforme à partir d'un lien URL

À la réception de la confirmation d'une proposition d'admission sur Parcoursup **OU** à l'obtention d'un avis favorable à partir de la plateforme eCandidat, vous recevrez un mail vous indiquant le lien donnant accès à la plateforme PJWEB, le service numérique des pièces justificatives.

Le lien permettant l'accès à la plateforme est le suivant : <https://apogee.u-cergy.fr/pj-web/page/login.jsf>

2) Connexion

✚ Un numéro étudiant à 8 chiffres vous sera communiqué suite à votre inscription en ligne : il s'agit de votre identifiant de connexion à PJWEB (ex. : **22875108**).

✚ Saisir votre date de naissance comme suit : **jjmmaaaa** pour pouvoir accéder au service (ex. : 23/09/1998 -> **23091998**).



Service numérique des pièces justificatives

[Aide](#)
[Contact](#)

— INFORMATIONS? Aide

Ce service reste ouvert jusqu'au 31/05/2020

— MERCI DE VOUS IDENTIFIER? Aide

Ajouter / Remplacer

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

[→ Continuer](#)

3) Dépôt des pièces justificatives

a) Scanner vos pièces justificatives

Nous conseillons vivement aux candidats de ne pas scanner en 600dpi (limiter le scan à 200 ou 300 dpi cela suffit) car cela génère des fichiers trop importants.

Pour fusionner plusieurs PDF en un seul, on peut utiliser PDFCreator, ou bien les convertir avec des outils en ligne. Voici l'explication pour PDFCreator : <http://www.commentcamarche.net/faq/5043-fusionner-plusieurs-pdf>

b) Transmettre des pièces justificatives

Une fois connecté, les pièces que vous devez fournir en pièces jointes sont indiquées. Toutes vos pièces devront être déposées et validées pour finaliser votre inscription administrative et ainsi obtenir vos certificats de scolarité et votre carte étudiante.

- Pour ajouter/remplacer une pièce, cliquez sur
- Pour supprimer une pièce, cliquez sur
- Pour confirmer un dépôt ou une suppression, cliquez sur
- Pour visualiser une pièce fournie, cliquez sur

[→ Confirmer](#)

Après avoir transmis vos pièces justificatives, la mention « Transmise » apparaît dans la colonne « Visa Administratif ».

Elles sont ensuite vérifiées et validées par un gestionnaire de scolarité.

Si l'une des pièces fait défaut, le gestionnaire la classera comme refusée, et vous enverra un mail, afin que vous puissiez régulariser votre dossier.



Service numérique des pièces justificatives

Université Pa
Année universitaire 2015-2016

N° étudiant :
Nom :
Prénom :
Né(e) le :

[Aide](#)
[Contact](#)
[Quitter](#)

— CONSIGNES ET INFORMATIONS
? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Avant de déposer vos pièces justificatives sur ce serveur numérique, cliquez sur les rubriques <Aide> pour y trouver toutes les consignes et les informations nécessaires au dépôt des pièces (compression, conversion et fusion de documents,...)

- Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

— PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE
? Aide

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Motif de refus
1		+	Le formulaire d'admission de votre s...		En attente					
2		+	Si nécessaire, le(s) justificatif(s) d'é...		En attente					
3			Certificat de participation à la Journé...		Transmise		01/09/2015 12:15			
4			Attestation de recensement délivrée ...		Validée	10/09/2015 11:51	10/09/2015 11:43			
5			Avis conditionnel ou notification de b...		Validée	10/09/2015 11:40	01/09/2015 12:04			
6			Formulaire d'admission à Paris 8 ou ...		Validée	10/09/2015 11:39	01/09/2015 12:04			
7			Photo d'identité		Validée	10/09/2015 11:39	01/09/2015 12:04			
8			Pièce d'identité recto/verso (carte d'i...		Validée	10/09/2015 11:37	10/09/2015 11:17	27/11/2022		
9			Relevé de note du baccalauréat ou d'...		Validée	10/09/2015 11:51	10/09/2015 11:43			

→ Confirmer

[Retour haut](#)

+ PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER
? Aide

→ Quitter

[Retour haut](#)

4) Assistance

En cas de difficultés, vous avez la possibilité de cliquer sur les onglets « aide », ou « contact » : vous pourrez ainsi adresser votre message directement au service scolarité.